

Votre ADIL
vous conseille
gratuitement
consultez-là



L'ADIL 47

Une équipe de juristes
spécialistes du logement

Au service du public

(locataire, propriétaire, travailleur social, professionnel de l'immobilier, collectivité locale,...)

Proche des habitants, l'ADIL 47 répond concrètement aux questions financières, juridiques, et fiscales pour acheter, construire, vendre, améliorer, louer un logement :

- Accession à la propriété (diagnostics financiers, prêts mobilisables....)
- Contrats avec les professionnels de l'immobilier (mandat de gestion, contrat de construction...)
- Copropriété (assemblée générale, travaux, syndic...)
- Rapports locatifs (impayés de loyers, conseils pour la rédaction du bail, révisions de loyers, réparations, informations sur le bail conventionné,...)
- Amélioration de l'habitat (prêts mobilisables, dispositifs d'aide financière, crédit d'impôt...).

Votre ADIL répond à vos questions
lors de permanences dans le département

Sur rendez-vous uniquement

- **Marmande : 1er et 3e Mardi de 10h à 13h**
28 rue Léopold Faye (Service Habitat de Val-de-Garonne Agglomération)
- **Tonneins : 1er et 3e Mardi de 14h30 à 16h30 -**
9 bis rue Armand chabrier (locaux CCAS)
- **Villeneuve-sur-Lot : 2e et 4e Jeudi de 9h30 à 12h30**
au Pôle Urbanisme (Haras Nationaux, 12 rue de Bordeaux)
- **Villeneuve-sur-Lot : 3e Jeudi de 9h30 à 11h30**
6, rue Général Blaniac (Point d'Accès au Droit- Tribunal d'Instance)
- **Agen : 1er et 3e vendredi de 9h à 12h**
à la « Maison de l'Habitat » à l'Hôtel de Ville
- **Nérac : 2e et 4e lundi de 9h30 à 12h30**
au Centre Haussmann, place Aristide Briand
- **Aiguillon : 2e vendredi de 9h30 à 11h30**
au Centre Médico Social, Passage Jean Monnet (proche de la mairie)
- **Estillac : 1er et 3e mercredi de 9h30 à 11h30**
anciens locaux de la CC de Laplume en Bruilhois (Seylat-Agropole)
- **Layrac : 1er et 3e mercredi de 14h30 à 16h30 -** à la mairie
- **Pont-du-Casse : 2e et 4e mercredi de 14h30 à 16h30 -** à la mairie

Pour contacter l'ADIL 47

05 53 67 93 65



Courriel : adil-47@live.fr
Site Internet : www.adil47.org

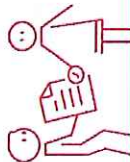


Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

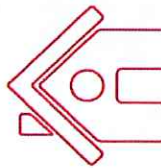
LOCATION

Informations pour rédiger un bail, un état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...



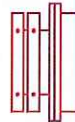
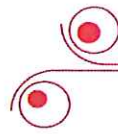
QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, péril, droit des occupants, diagnostics, amiante/plomb/termites ...



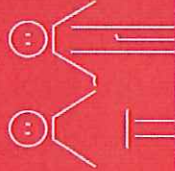
FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif (Borloo ancien), TVA, crédits d'impôt, travaux ...



ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...



TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

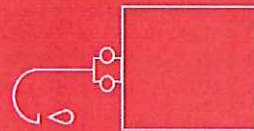
Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT

Impayés de loyers, prévention des expulsions, DALO / DAHO, COPALIS...

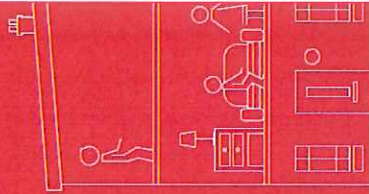
ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...



URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.